

## ÉDUCATION

# La commune de Bruebach veut garder sa 3<sup>e</sup> classe

Parents, enfants et élus se sont fortement mobilisés hier devant l'école de Bruebach, pour le maintien de la 3<sup>e</sup> classe élémentaire, dont la suppression a été annoncée par l'Éducation nationale.

Antoinette Ober

Une banderole « Non à la fermeture de classe » accrochée à la clôture de l'école élémentaire Montjoie, d'autres affichant « Touche pas à mon école », « 30 par classe, triple niveau » ou « Bienvenue à Bruebach » portées par des élèves ; des enfants, des parents et des élus venus en nombre à la sortie des cours : Bruebach, petit village d'un millier d'âmes, s'est fortement mobilisé hier pour manifester contre la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine.

## « La loi du nombre n'est pas toujours la meilleure »

« Malgré une discussion jeudi dernier [2 février] avec l'inspectrice de circonscription, discussion basée sur l'anticipation de l'effectif dans nos écoles, relatant le fait que huit logements prêts à accueillir huit nouvelles familles d'ici deux ou trois mois [au Carré de l'habitat] qui ne sont pas pris en compte dans ses calculs, le manque éventuel de deux à trois enfants était notifié par l'administration pour atteindre le seuil fixé par l'Éducation nationale, soit 84 élèves », s'est indigné le maire, Gilles Schillinger.

Regrettant de ne connaître l'inspectrice que « par des directives



Enfants, parents, élus : tout le village s'est mobilisé, à la sortie des cours.

Photo L'Alsace/A.O.

administratives et écrites », il n'a pas mâché ses mots, parlant de « stupeur, indignation, incompréhension, trahison, désarroi » : « Supprimer, c'est ôter des libertés et la loi du nombre n'est pas toujours la meilleure ». « Ce n'est que de la théorie, la décision n'est pas encore définitive, nous ferons le point fin mai, soyez rassuré », aurait répondu l'inspectrice au premier magistrat, selon ce dernier... qui a appris le lendemain, malgré ces paroles rassurantes, qu'une

classe allait être fermée à l'école élémentaire.

« S'attaquer à l'école, c'est s'attaquer au village dans son ensemble », s'est-il écrié. « J'ai appelé l'inspectrice ce lundi, pour lui signaler que nous irions, que j'irais, jusqu'au bout de notre action et que j'entrerais en résistance et en désobéissance s'il le faut, pour vos enfants, pour nos enfants », a-t-il conclu, réclamant « une décision cohérente et juste [...] pour ne pas

défavoriser l'apprentissage par des classes surchargées à trois niveaux » et justifiant la modification récente du Plan local d'urbanisme, pour remédier à la baisse des effectifs dans les classes. « Le combat commence ! », a-t-il lancé, provoquant une salve d'applaudissements.

Mais peut-être cette mobilisation, à la veille des vacances, sera-t-elle inutile : deux enfants ont été inscrits l'après-midi même...

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

# KMØ : une plaque pour le passé, une société pour le futur

Moment solennel, hier matin, pour la future cité numérique KMØ du quartier mulhousien de la Fonderie, avec la constitution officielle de la société du même nom et le dévoilement d'une plaque commémorative.

Emmanuel Delahaye

Le nom « KMØ » est d'autant plus énigmatique, qu'il désigne tout à la fois un lieu physique, un projet industriel et éducatif, encore en gestation, et une ambition économique d'envergure au minimum sud alsacienne. Prenons donc les choses dans l'ordre. Le lieu, c'est un bâtiment désaffecté de l'ex-SACM, au cœur du quartier mulhousien de la Fonderie - soit trois bâtiments industriels (10 000 m<sup>2</sup> au total), idéalement situés, mais en attente de réhabilitation. Au passage, c'est de là que KMØ tire son nom, puisque les lieux abritent le « kilomètre zéro » de l'antique ligne de chemin de fer Mulhouse-Thann.

Le projet ? Rien moins que de favoriser l'émergence d'un « cluster » mulhousien - un pôle de compétence, si l'on préfère -, centré sur la révolution numérique ; un écosystème à la fois constitué de TPE et PME high-tech et de nouvelles filières de formation... En attendant - qui sait -, de voir un jour émerger un géant numérique comparable à Google ou Facebook. Est-il besoin, du coup, de détailler l'ambition économique sous-jacente ? Sans doute pas. La barre est haute, mais plusieurs bon-



La plaque historique dévoilée hier matin accueillera les visiteurs de KMØ dès leur entrée dans le hall du futur « bâtiment totem ». Photo L'Alsace/Darek Szuster

nes fées se sont penchées sur le berceau de KMØ et son futur « bâtiment totem » de la Fonderie, dès les premiers jours du projet : la Ville de Mulhouse et M2A (Mulhouse Alsace agglomération), Citivia, la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit agricole Vosges-Alsace, etc. (cf. le dossier complet paru dans L'Alsace d'hier). Et voici qu'une étape très pratique a été franchie hier matin, avec la signature solennelle du protocole de constitution de la Société par action simplifiée (SAS) KMØ. Dans un registre plus symboli-

que, les personnalités réunies hier matin ont également dévoilé sur place une plaque historique portant le texte suivant : « Kilomètre N° 1 de la première ligne de chemin de fer Mulhouse-Thann, ouverte le 1<sup>er</sup> septembre 1839 ».

« Le jour même de ma prise de fonction, Jean Rottner et Jean-Marie Bocquel m'ont appelé pour me parler de KMØ, a confié hier matin le directeur régional Grand Est de la Caisse des dépôts, Patrick François. J'ai très rapidement pris conscience de l'im-

portance de ce projet. La signature d'aujourd'hui est un signe des temps. Elle montre que Mulhouse et son territoire sont sur le point de basculer dans un nouveau paradigme. Vous êtes en train d'accrocher une nouvelle aventure économique, comparable - je le souhaite ardemment - à celle qui fit la grandeur industrielle de Mulhouse. »

## « L'indicateur de la grue »

« Oui, il a, au départ, fallu convaincre des sceptiques, encourager des indécis et forcer quelques portes, a complété le maire de Mulhouse Jean Rottner. Mais ça y est, on y est, « la viande arrive petit à petit sur l'os ». Ne nous y trompons pas : nous sommes aujourd'hui à un tournant, pour notre ville et notre agglomération. Un tournant qui passera par la création de valeur et l'innovation. Je suis parfois impatient, je le sais, mais j'ai un indicateur : celui de la grue. Quand il y en a une en l'air, c'est qu'il y a un chantier. Désormais, plus d'excuse, tout est en place pour qu'elles arrivent à la Fonderie. » Il n'est que temps : le « village numérique » KMØ doit en effet ouvrir ses portes au printemps 2018, après 10 à 12 mois de travaux.

précaires de Mulhouse, membre du Mouvement national des chômeurs et précaires, organise son point-rencontre mensuel ouvert à tous le mercredi 22 février à partir de 18 h 30 à la Maison de la Citoyenneté mondiale, 20 rue Paul-Schutzenberger à Mulhouse.

**SOLIDARITÉ**  
Le groupe Solidarité chômeurs et

## JUSTICE

## « J'ai perdu mon self-control »

Céline Bechler

« Un passage à l'acte extrêmement violent », a décrit la présidente Marie-Claire Schmidt ; « Une scène d'une violence inouïe », a souligné la représentante du procureur Laure-Alexandra Mairot. La première affaire examinée hier après-midi par le tribunal correctionnel de Mulhouse lors de l'audience de comparutions immédiates concernait des violences en récidive commises dans le tram mulhousien.

Il y a presque un mois, un individu âgé de 22 ans s'avance vers le distributeur de titres de transport d'un arrêt de tram pour acheter un billet. « Il y avait un couple qui s'embrassait devant la machine. J'étais pressé, je leur ai demandé poliment de se pousser et là, la fille a commencé à se moquer de moi puis à m'insulter, a raconté hier le prévenu. Je suis monté dans le tram, je me suis mis dans un coin mais elle continuait à m'insulter de plus en plus violemment, jusqu'à ce qu'elle demande à son copain de faire quelque chose. Et là, il a menacé de me frapper. J'ai perdu mon self-control, mais je ne suis pas un bagarreur », a-t-il poursuivi.

Sur les images de vidéosurveillance du tram, on voit un individu calme qui se jette d'un coup sur la victime, la traîne dans l'allée centrale et lui assène de nombreux coups de tête, de genou et de pied. « Ça dure deux minutes mais c'est extrêmement impressionnant ce qui s'est passé en très

peu de temps, a commenté la présidente. Vous avez reconnu que c'est disproportionné. » Un médecin a établi un certificat médical faisant état d'une interruption temporaire totale (ITT) de travail de six jours pour l'homme agressé et de cinq jours pour sa compagne, poussée contre un siège du tram dans la bagarre. « Elle s'est blessée dans le mouvement de foule », s'est défendu le prévenu.

## « Une agression aussi brutale que gratuite »

« La vidéo est suffisamment éloquente, a estimé la représentante du procureur Laure-Alexandra Mairot. Insultes ou pas insultes, peu importe, il s'est déchaîné sur la victime. Il s'agit d'une agression aussi brutale que gratuite et on est bien au-delà de la perte de contrôle. » Elle a requis dix mois de prison dont quatre assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve (SME) d'une durée de deux ans et demandé le maintien en détention du prévenu. « Avec 13 mentions au casier judiciaire en trois ans, on a largement accumulé les avertissements. »

Pour la défense, M<sup>e</sup> Camille Gaudineau a observé que « la provocation n'excuse pas les faits mais les éclaire ». L'avocate a souligné la situation du prévenu qui « travaille, se marie ce week-end et s'est présenté spontanément à sa convocation ». Le tribunal a prononcé une peine de huit mois de prison ferme sans maintien en détention.

## « Je suis un pigeon »

C'est le travail des enquêteurs qui a permis de faire le lien entre plusieurs affaires d'extorsion, de vol et de menaces de violences et de représailles qui ont eu lieu entre décembre 2016 et février de cette année à Manspach, Ranspach, Wittelsheim et Luttrach. Un dossier de racket dans lequel seul le « majeur » de la bande a été présenté devant le tribunal correctionnel de Mulhouse, hier.

C'est le mode opératoire qui a alerté les enquêteurs : les jeunes racketteurs opèrent en bande de trois à cinq individus, menacent physiquement ou avec des couteaux leurs victimes (des lycéens) pour obtenir téléphones portables et argent, puis prennent en photo leurs papiers d'identité pour s'assurer de leur silence. « Dans cette petite équipe il y a vous : sans casier judiciaire, presque 20 ans et pourtant derrière les mineurs, expliquez-nous », s'est étonnée la présidente Marie-Claire Schmidt. « À la base je voulais pas le faire, on m'a forcé un peu. Si je vais pas avec eux, le lendemain je reçois des insultes », a-t-il expliqué timidement. « Pourtant, votre constitution est impressionnan-

te, vous ne devez pas avoir peur de grand-chose », a-t-elle commenté.

Pour Laure-Alexandra Mairot, la représentante du procureur, « on dirait que ça a été un loisir de jouer au caïd. On repère un téléphone intéressant et c'est une simple et bonne raison d'agresser et dépouiller les victimes, avec une gradation inquiétante puis-que lors de la dernière agression en février, il y a eu usage de couteaux, a-t-elle souligné. Il n'a pas l'air de se rendre compte qu'il encourrait la cour d'assises. C'est lui le grand, celui qui est censé être adulte et responsable. » Elle a requis 12 mois de prison dont six assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve de deux ans et son maintien en détention. « Je n'ai pas l'impression que ce soit lui l'instigateur. Il l'a dit, c'est un pigeon qui a suivi bêtement ses copains. Envoyer en prison un primo-délinquant me paraît violent et inadapté », a plaidé M<sup>e</sup> Blanche d'Albo. Le tribunal a tranché et prononcé huit mois de prison dont six assortis d'un SME de deux ans, sans maintien en détention.

C.B.

## « Si j'avais vu, je me serais arrêté »

Les faits remontent à jeudi. Ce matin-là, un père de famille, en retard pour déposer sa fille à l'école, gare sa voiture aux abords de l'établissement, à un endroit où, justement, il est interdit de s'arrêter et de stationner. Un policier municipal, présent pour assurer la sécurité des élèves, lui demande de partir.

Énervé, ce Mulhousien de 27 ans démarre en trombe mais il est intercepté par une policière qui se met face au véhicule puis pose sa main sur le montant de la portière. L'individu démarre, la femme s'accroche et lui demande de s'arrêter, mais le conducteur accélère et prend la fuite, laissant la policière à terre. Le chauffeur est rapidement retrouvé car il conduit la voiture de service d'une entreprise. « Je n'avais pas remarqué qu'elle se tenait. Si j'avais vu, je me serais arrêté parce que j'aurais pu la tuer. C'était irresponsable, s'est-il défendu hier.

Normalement, je me gare plus loin et j'emmène ma fille à pied, mais cette fois, j'étais en retard, ce qui n'excuse pas mon geste. »

Pour la représentante du procureur, Laure-Alexandra Mairot, le prévenu est « un véritable danger public. Ça va bien au-delà du comportement irresponsable et il ne peut pas dire qu'il ne savait pas, pour la policière, puisqu'il avait baissé sa vitre avant de changer d'avis, a-t-elle remarqué. Tout ça pour quoi ? Éviter une simple verbalisation parce qu'il n'avait pas à se garer là ! Lui pour qui ses enfants sont tout, quel exemple a-t-il donné ce jour-là, alors qu'il y avait des enfants et des parents devant l'école ? » Elle a requis cinq mois de prison ferme et une suspension du permis de dix mois.

« Son casier est chargé mais il s'agit de condamnations anciennes. Il a repris sa vie en main, s'est soigné par rapport à l'alcool et est très attaché à ses enfants », a plaidé M<sup>e</sup> Blanche d'Albo. Le prévenu est ressorti libre de l'audience, mais condamné à quatre mois : quatre mois de prison ferme et quatre mois de suspension du permis de conduire.

C.B.

## À noter

**ENTREPRISE**  
Les visites d'entreprise reprennent à Mulhouse et dans sa région après la pause hivernale. La première entreprise à ouvrir le bal est la biscuiterie Albisser à Pfaffatt. Le mercredi 15 février à 10 h 30 et 14 h 30, une visite

100 % gourmande permettra de découvrir la fabrication de biscuits cuillères, meringues, madeleines ou spritz d'Alsace, et bien d'autres encore. Tarif : 4,50 € par personne, 2,50 € de 8 à 12 ans et pour les personnes en situation de handicap, gratuit jusqu'à 8 ans. Réserva-

tion obligatoire sur la billetterie en ligne (rubrique Réservez billetterie et boutique), directement à l'office de tourisme de Mulhouse ou au 03.89.35.48.48.

**SOLIDARITÉ**  
Le groupe Solidarité chômeurs et